**DOCUMENT DE REFERENCE A L’ENTRETIEN**

**Aide à la préparation du rendez-vous de carrière**

**Corps enseignants**

**CPE et Psy-EN**

**Nom, prénom :**

**Ecole :**

**Niveau(x) de classe :**

**Date du RVC :**

*Le rendez-vous de carrière est l’occasion, pour l’enseignant, de conduire une analyse réflexive et contextualisée des activités et de la pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu’au premier rendez-vous de carrière ou depuis le précédent rendez­vous de carrière.*

*Il peut notamment s’appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation, le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l’éducation nationale (arrêté du 1er juillet 2013 - BO n°30 du 25 juillet 2013 et arrêté du 26 avril*

*2017 - BO n°18 du 4 mai 2017) ainsi que sur le document « compte rendu du rendez­vous de*

*Carrière » (cf. annexe 3).*

*Ce document de référence de l’entretien a pour objectif de servir de conducteur pour l’entretien professionnel. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de le renseigner et de le remettre avant ou lors de l’entretien. Le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.*

*Dans le cadre de l’entretien avec l’inspecteur, l’observation effectuée pourra contribuer à nourrir les échanges.*

**I - Le parcours professionnel**

* Postes occupés avant l’accès au corps : (données disponibles dans i-prof)

|  |
| --- |
|  |

* Postes occupés depuis l’accès au corps : (données disponibles dans i-prof)

|  |
| --- |
|  |

* Fonctions et missions particulières exercées

|  |
| --- |
|  |

Dans chacun des items ci-­dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes

occupés.

**II - Compétences mise en œuvre dans le cadre de son parcours professionnel**

**1 - L’agent dans son environnement professionnel propre (la classe, le CDI, la vie**

**scolaire, le CIO)  : compétences liées à la maitrise des enseignements, compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques**

|  |
| --- |
| *L’agent expose les réalisations et les démarches qui lui paraissent déterminantes pour caractériser la mise en œuvre de ses compétences et leur contribution aux progrès et au développement de tous les élèves (20 lignes maximum).* |
|  |

**2 - L’enseignant inscrit dans une dimension collective**

|  |
| --- |
| *L’agent s’appuie sur quelques exemples concrets et contextualisés pour analyser sa participation au suivi des élèves, à la vie de l’école/l’établissement et son implication dans les relations avec les partenaires et l’environnement (20 lignes maximum).*  |
|  |

**3 - L’enseignant et son engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

|  |
| --- |
| *L’agent décrit les démarches accomplies pour développer cette compétence telle qu’explicitée dans le référentiel et formuler vos besoins d’accompagnement (10 lignes maximum).* |
|  |

**III - Souhait(s) d’évolution professionnelle, de diversification des fonctions**

|  |
| --- |
| *L’agent qui le souhaite formule ses souhaits d’évolution professionnelle et de diversification des fonctions : tuteur, coordonnateur, formateur, formateur académique, mobilité vers d’autres types d’établissement scolaires, vers d’autres publics (établissement en EP, élèves à besoins éducatifs particuliers, collège, lycée, post bac, enseignement à l’étranger,…), vers d’autres métiers de l’enseignement, vers les corps d’encadrement, vers d’autres corps de la fonction publique, etc (20 lignes maximum).*  |
|  |